



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

DOM : finances publiques

Question écrite n° 64576

Texte de la question

M Ernest Moutoussamy souligne a l'attention de M le ministre des departements et territoires d'outre-mer qu'il a appris avec satisfaction que le Gouvernement serait dispose a octroyer a la region Guyane une subvention exceptionnelle pour lui permettre de faire face a ses difficultes budgetaires. Cette decision va dans le bon sens, compte tenu de l'importance des depenses publiques dans les DOM, et notamment en Guadeloupe, et la grave crise economique qui les secoue. Il lui demande s'il compte appliquer la meme mesure aux autres regions des DOM confrontees aux memes difficultes budgetaires.

Texte de la réponse

Reponse. - La Guyane a connu en 1992 une situation economique specifique, qui n'est pas transposable a d'autres regions d'outre-mer. Aux difficultes budgetaires de la region et de certaines communes et a une conjoncture economique generale deprimee s'ajoutent des particularites locales, telles l'arrivee a leur terme normal de grands chantiers de constructions, generateurs de flux economiques importants, ainsi que des difficultes dans certains secteurs (crevette, bois). Cette situation justifiait un effort de solidarite nationale, alors meme que la region Guyane s'etait engagee dans un plan d'ensemble prevoyant des mesures de rigueur, tant en matiere de fonctionnement qu'en matiere d'investissements. L'aide de l'Etat ne represente que 10 p 100 environ de ce plan de redressement. L'Etat, dont l'intervention est adaptee aux specificites des situations locales, assume pleinement ses responsabilites a l'egard de chaque region d'outre-mer. S'agissant de la Guadeloupe, une enveloppe de 30 MF de credits de paiement du FIDOM a d'ores et deja fait l'objet d'une affectation. De meme, la procedure de versement relative aux fonds europeens (72 MF), a la creance de proratisation (383 MF) et aux trois quarts de la ligne budgetaire unique (512 MF), sera acceleree, afin que ces credits puissent faire l'objet d'un engagement comptable au premier trimestre 1993. Ces deux derniers versements genereront, dans le domaine du logement social, environ 900 MF de marches. Il a ete decide par ailleurs de prolonger d'un an le plan « Hugo ». Enfin, d'autres credits au titre du FIDOM et des constructions publiques completeront cet ensemble de mesures des 1993.

Données clés

Auteur : [M. Moutoussamy Ernest](#)

Circonscription : - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 64576

Rubrique : Dom-tom

Ministère interrogé : départements et territoires d'outre-mer

Ministère attributaire : départements et territoires d'outre-mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 novembre 1992, page 5366